

SAINT-MARTIN-D'ARC

Appellations anciennes : 1200 : (ecclesia) Sancti Martini de Ultra Arcum. Cadastre de 1729 : Saint Martin d'Outre Arc ou Saint Martin Outre Arc.

Sous la Révolution : Neuvachette.

Ensuite : Saint-Martin-d'Arc.

Habitants : les Saint-Martenots.

Population : 1561 : 384 habitants (78 feux dont 14 pauvres) ; 1801 : 309 habitants ; 1860 : 258 ; 1901 : 219 ; 1954 : 421 ; 1962 : 525 ; 1968 : 510 ; 1975 : 452 ; 1982 : 404.

Altitude : 771 mètres (691 au Pas-du-Roc ; 1 488 vers le Sapey).

Superficie : 493 hectares (la plus petite commune du canton). Contigüe à Saint-Michel de Maurienne.

Hameaux : Les Culées, Le Mollard, Le Villard, Les Grandes-Terres, La Cense, Charmontain, La Ravoire, La Clapière, La Tour, Les Petites Seignères, Les Grandes Seignères, La Serraz, La Visard d'en Bas, La Visard-Dessus.

Localisation : Rive gauche de l'Arc, au sud de St-Michel-de-Maurienne.

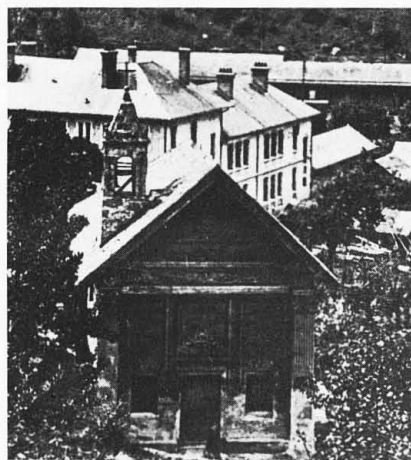
Historique

Révoltes populaires et rivalités seigneuriales

Saint-Martin d'Arc a une histoire très discrète jusqu'au début du XIV^{ème} siècle. La Maurienne fut alors agitée -notamment la terre épiscopale- par plusieurs révoltes dont les causes sont assez confuses d'autant plus qu'on ne les connaît que par les chartes ou traités qui y mirent fin. La plus connue de ces révoltes est celle des Arves en 1326 mais Saint-Martin d'Arc en eut aussi sa part.

La première cause de ces révoltes semble avoir été la rapacité des officiers ministériels dont l'évêque, le 25 avril 1312, fixa les honoraires pour satisfaire aux doléances de ses sujets. Cette charte ne concernait qu'une partie des hommes de St-Martin d'Arc car l'évêque y parta-

geait la juridiction avec le comte de Savoie. Chacun des deux seigneurs (l'évêque Aymon d'Hurtières et le comte Amédée Le Grand) possédait des hommes dans la paroisse. Cet enchevêtrement provoqua un différent en 1314. Le comte, essayant d'empiéter sur les pouvoirs de la petite féodalité, prétendait à exercer sa juridiction sur tout le territoire de la commune. Une sentence arbitrale du 2 juin 1314 régla provisoirement le différent en précisant que chacun aurait autorité sur ses hommes. Mais la querelle rebondit quelques années plus tard et aux habitants de St-Martin s'étaient joints ceux de Valmeinier. Une transaction fut passée le 3 juin 1322, précisant que chaque seigneur aurait l'omnimode juridiction, civile et criminelle, sur les sujets, fiefs et arrières-fiefs qu'il avait dans ces paroisses. Certains historiens ont voulu y voir davantage qu'une rivalité entre seigneurs et plutôt une révolte des hommes de l'évêque, auxquels le comte aurait pu promettre un sort meilleur, révolte préfigurant celle des Arves. D'autres (La Maurienne par les Instituteurs), ont prétendu que pour punir St-Martin d'Arc



Saint Martin d'Arc vers 1900.

de sa révolte, on lui aurait pris les hameaux du Sapey, du Col et des Granges pour les donner à Valloire et ceux de la Saussaz, Brégot et les Fontaines pour les donner à St-Michel. Mais ceci n'a guère de sens car le dernier point surtout aurait puni l'évêque davantage que les habitants : St-Michel en effet ne faisait pas partie de la terre épiscopale.

Ces textes, en tout cas, ne nous disent pas quelle était au XIV^{ème} siècle, la part des divers seigneurs. Par contre, un texte du 8 août 1611 nous montre qu'à cette date, les épiscopaux étaient fort peu nombreux, ne représentant que la quinzième partie de la population. C'était d'ailleurs pour eux une source d'ennuis car, trop peu nombreux pour avoir un syndic, ils étaient administrés par ceux des autres juridictions, peu soucieux de leurs intérêts. C'est ainsi que depuis 1604, on les a fait participer aux charges de l'étape de Modane avec les autres habitants. Or en cette année 1611, on leur rappela qu'avec Montricher, Albanne et les épiscopaux de Valmeinier, ils ressortissaient de l'étape de Valloire ; ils reconnaissaient volontiers cette appartenance mais demandaient à ne pas cotiser deux fois. On ignore la suite de cette affaire cependant elle illustre bien quels pouvaient être, pour les habitants, les inconvénients du morcellement féodal.

Autres fiefs

Saint-Martin d'Arc avait ses familles nobles. Parmi celles-ci citons les nobles Aymar. Au XV^{ème} siècle on signale un Jacques Aymar de la Tour. Le nom de "La Tour" est resté mais il n'y a plus trace de la demeure des nobles Aymard. Cette famille est sans doute plus ancienne, on trouve des Aymard dans nos chartes, dès le début du XIII^{ème} siècle : Pierre Aymar doyen du chapitre de la Cathédrale mourut en 1202. En 1287, un damoiseau du nom de Aymar faisait un don au chapitre ; on en trouve

bien d'autres encore mais on ignore s'il s'agit de la même famille. D'autres nobles portaient le nom D'Outr'Arc. Par exemple Emidon D'Outr'Arc qui vers le milieu du XIII^{ème} siècle céda à l'évêque Aymon de Miolans des droits féodaux qu'il possédait à Valmeinier et Saint-Martin-La-Porte.

D'autres droits appartenaient au seigneur de la Balme ; d'autres enfin au chapitre de la Cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne.

Archéologie

Eglise : La première église de St-Martin d'Arc devait être construite à proximité de la rivière. En effet, dans un registre datant de 1570, le curé Romanet déclarait : "une pièce de gleyre et helme en partye en pré convertye, en laquelle solloit estre l'esglise, clocher, cymistièrre et la mayson dicte esglise parrochiale, laquelle pour les inondations du fleuve d'Arch fust convertye en gleyre et à présent partye en pré". Cette inondation est antérieure à l'année 1410, date de la reconstruction d'une église, sur la hauteur, par Aimar, pour le compte de 120 florins. En fait, cette somme assez faible peut laisser supposer que l'on avait plutôt réparé une ancienne chapelle. Le chanoine Truchet la jugeait "laide, petite, basse de voûte, à deux nefs, sans caractère aucun, ne valant pas plus qu'elle n'avait coûté". Monseigneur Vibert, lors de sa visite pastorale de 1843 la trouvait assez grande pour la population qui était alors de 300 personnes (182 communians) mais irrégulière et trop basse et ayant besoin de quelques réparations. Finalement en 1873 elle fut remplacée par une église néo-gothique. Vocabulaire : St Martin de Tours.

Chapelles : St Clair près de l'église,
St Joseph un peu plus haut,
St François de Sales aux
Petites Seignères,
St Benoit aux Grandes Seignères,
Une chapelle à la Serraz.

Châteaux : L'auteur de "La Maurienne par les Instituteurs" voulait voir dans l'épaisseur (jusqu'à 1,50 mètre) des murs de la maison du maire de l'époque, au village du Mollard, des vestiges de fortifications. Il les attribuait au château seigneurial du comte Albert du Mollard.

Le lieu-dit La Tour, près des Petites Seignères, a sans doute été occupé par la maison forte des nobles Aymar.

Activités

Saint-Martin-d'Arc était une commune essentiellement rurale. Les principales ressources étaient fournies par l'élevage ainsi que par les fruits abondants et de bonne qualité. La proximité du marché de Saint-Michel rendait intéressante la culture des légumes. Cependant, l'exiguïté de la commune et la rareté des alpages obligeaient à inalter les bêtes à Valloire ou à Valmeinier. À l'inverse, les Valloirins s'efforçaient de devenir propriétaires à Saint-Martin-d'Arc (ou à Saint-Michel) pour se procurer les fruits manquant chez eux.

À l'agriculture s'ajoutaient diverses formes d'artisanat. Dans la deuxième moitié du XIX^{ème} et au début du

XX^{ème} siècle, le débit important de la Neuvache incita à créer quelques activités, notamment au hameau de la Clapière. La famille Bochu installa un moulin à blé, un moulin à huile (de noix), un foulon et la teinture des laines et draps. La clientèle était surtout constituée de Valloirins qui apportaient moudre leur blé et écraser les noix fournies par les arbres qu'ils possédaient dans la commune. Ces activités connurent des fortunes diverses. Le foulon disparut en premier, suivi de la teinture des laines. Les moulins à blé et à huile subsistèrent pratiquement jusqu'à la seconde guerre mondiale mais de manière très limitée après le rachat des droits d'eau par Louis Renault et l'installation de la chute de la Neuvache.

La commune possédait également une carrière de pierre à chaux et plusieurs mines d'anthracite. Vers 1900 elles étaient louées à la compagnie de Terre-Noire.

Le complément de ressources apporté par ces industries n'empêcha pas l'émigration, parfois lointaine. Par exemple, au cours du XIX^{ème} siècle, plusieurs familles émigrèrent vers l'Amérique.

Aujourd'hui, l'économie de Saint-Martin-d'Arc est liée à celle de Saint-Michel qui n'est qu'à deux pas.